



AN OSPITAL
L'HÔPITAL
CAMFROUT

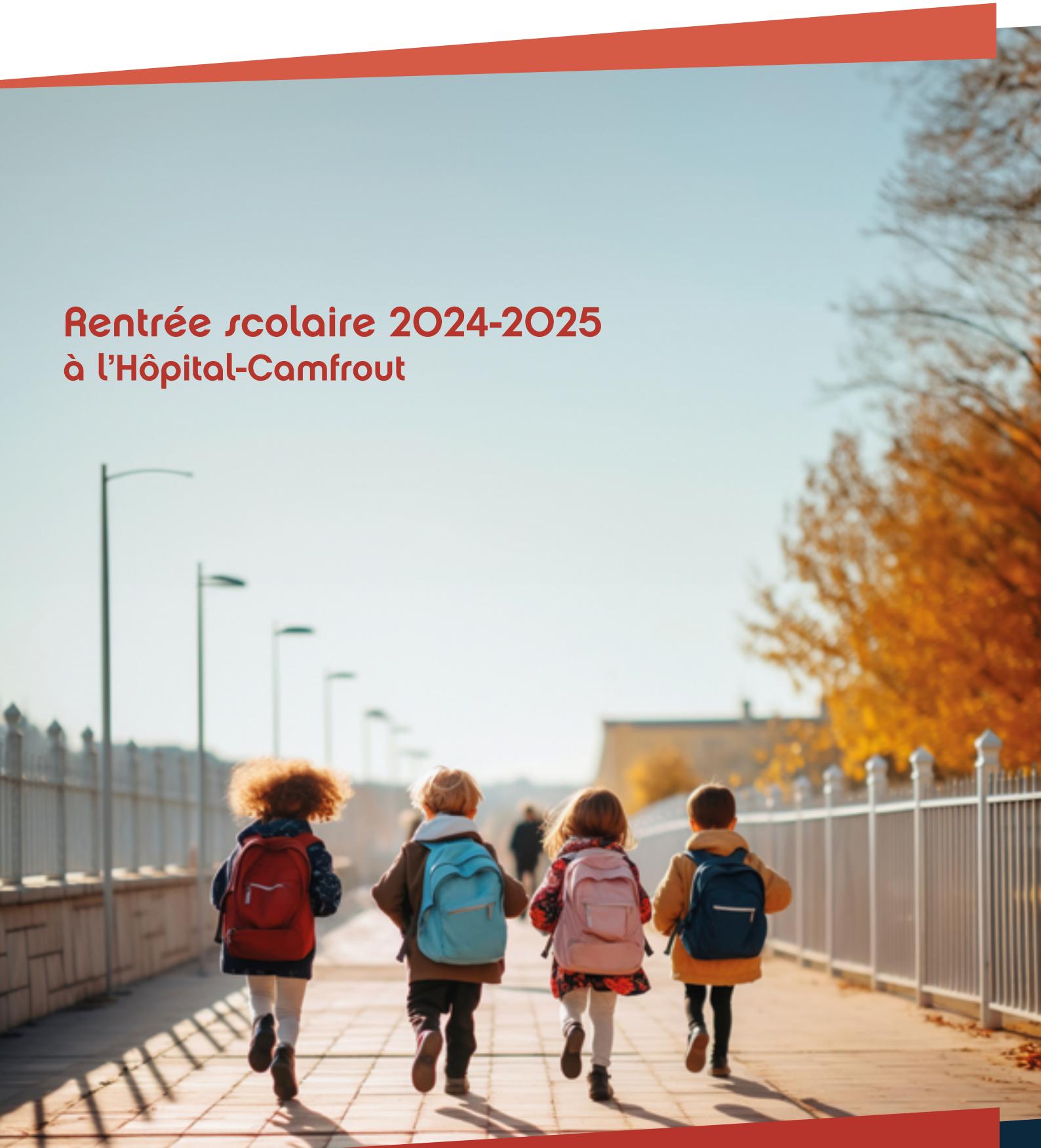
Araok atao

L'écho

du Camfrout

Septembre-Octobre 2024
n°432

Rentrée scolaire 2024-2025
à l'Hôpital-Camfrout



Edito

Lundi 2 septembre 9h, c'est la rentrée pour nos petits Camfroutois, répartis en 8 classes : maternelles et élémentaires.

Des précisions sur les modalités d'organisation des temps scolaires et périscolaires seront affichées à l'entrée de l'école maternelle et élémentaire et disponibles sur le site internet de la commune et le compte facebook. L'actualisation de ces informations se fera régulièrement sur les mêmes supports ainsi que dans les cahiers de liaison des enfants.

Parmi les renseignements administratifs à fournir le plus rapidement possible il ne faut pas oublier de communiquer le quotient familial (QF) à destination du SIVURIC, de l'ALSH et de la Garderie.

Très bonne rentrée à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et leurs représentants élus ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal.

La rentrée scolaire est aussi la période des bonnes résolutions s'agissant des comportements à adopter aux abords du groupe scolaire en matière de circulation et de stationnement pour veiller à la sécurité des piétons les plus vulnérables que sont les enfants.

D'autre part, le contrôle des entrées / sorties des cours d'école pour éviter les intrusions de tiers relève également de la sécurité globale d'un site scolaire. A ce titre les vacances d'été ont été mises à profit par la Mairie pour installer aux portails un nouveau dispositif électronique plus fonctionnel que le précédent.

Aux abords de l'école



- Zone 30 : respectons les limitations de vitesse
- Pensons à la sécurité de nos enfants et des piétons.
- Respectons toutes les interdictions.
- Garons-nous sur les places de parking marquées au sol et non à cheval sur les trottoirs / chaussée ou sur les passages piétons
- Arrêt minute autour du giratoire du groupe scolaire : non autorisé
- A défaut de places de stationnement disponibles à proximité immédiate du groupe scolaire, n'hésitons pas à faire un peu de marche et anticipons le temps nécessaire correspondant.



Christine LEROY
Affaires sociales, CCAS, Petite enfance, Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire, Tranquillité publique et prévention,
Conseillère communautaire

La fibre optique arrive à L'Hôpital-Camfrout

Les travaux de génie civil et de pose de poteaux propres au déploiement de la fibre optique sur notre commune doivent être terminés fin mars / début avril 2025.

La réception des travaux par le client MEGALIS interviendra en avril et mai 2025. Suivra une période dite d' injection / commercialisation qui s'étendra sur 6 mois.

L'arrivée effective de la fibre chez les abonnés est donc prévue pour fin 2025 / début 2026.

Une majeure partie du réseau fibre restera en aérien ; il est donc demandé aux propriétaires de parcelles proches des lignes existantes d'élaguer les arbres qui pourraient gêner le passage des câbles voire de les endommager en cas de chute de branches sur le réseau comme cela s'est produit lors de la tempête CIARAN de novembre 2023 privant des secteurs entiers de liaison téléphonique, de télévision et d'internet.

S'agissant des travaux de génie civil (tranchées) qui doivent être engagés en septembre sur Kerascoët (rues de Penn ar C'hleuz et Hent ar Zaout) et Penn ar C'hoad dès que les dates d'intervention seront connues les riverains en seront informés.



Rappel procédure plaisance

Pour les plaisanciers propriétaires de voiliers et bateaux à moteur amarrés aux quais du centre bourg

Dès l'arrivée, déposer en Mairie les documents suivants :

- Fiche des caractéristiques du navire
- Nom et le cas échéant quartier maritime et immatriculation
- Titre de propriété
- Copie d'une pièce d'identité du propriétaire ou des copropriétaires le cas échéant
- Adresse de moins de 3 mois du ou des copropriétaires
- Adresse mail et N° de téléphone du ou des co-propriétaires
- En cas d'absence : nom, adresse et N° de téléphone de la personne désignée comme gardien du navire
- Attestation d'assurance avec indication des risques couverts
- Durée prévue du séjour

Informations concernant la déconstruction des équipements nautiques

En cas d'absence d'informations sur l'identité du propriétaire d'un navire ayant perdu sa flottabilité

et donc réduit à l'état d'épave, un procès verbal de constatation sera établi par le Maire en sa qualité d'OPJ, affiché en Mairie et sur le navire pour engager la procédure légale d'enlèvement pour déconstruction.

Si des propriétaires ont des annexes, planches à voile, kayaks, ou bateaux à détruire pour cause de vétusté il existe une procédure pour la déconstruction prévoyant : le montage d'un dossier à adresser à l'association APER (Association pour la Plaisance Eco Responsable). La déconstruction elle-même est gratuite mais le transport jusqu'au lieu de la déconstruction est à la charge du propriétaire

Informations & contacts APER

Tel : 01 44 37 04 02

Pernanences téléphoniques assurées :

lundi 14h-17h,
mercredi 10h-12h et 14h-17h,
mardi, jeudi et vendredi 10h-12h et 14h-16h

N° vert : 0 805 400 867

Site web : www.recyclemonbateau.fr

L'appel du 18 juin

Mardi 18 juin 2024 à 11h, les associations des Anciens Combattants, des Médaillés Militaires et des Officiers Mariniers et veuves, ainsi que des habitants de la commune, se sont réunis sur la place Charles de Gaulle pour commémorer les 80 ans de l'appel du Général de Gaulle. Le 18 juin 1944, depuis la BBC, le Général avait exhorté les Français à poursuivre la lutte, un acte aujourd'hui considéré comme fondateur de la France Libre.

La cérémonie était présidé par Jean-Claude Laot, président de l'Union Nationale des Combattants - UNC. Pour la première fois, le drapeau des Forces Françaises Libres a été déployé sur le fronton de l'ancienne poste.



Le marSOINS du Bout du Monde



- Jeudi 19 septembre de 14h30 à 17h
Blen-être - un moment pour soi avec
réflexologie plantaire
 - Vendredi 11 octobre de 14h30 à 16h30,
échange sur les troubles de la mémoire, la
maladie d'Alzheimer
- Place Charles de Gaulle. Ouvert à tous et toutes, sans rendez-vous et gratuit



Chères Associations,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Forum des Associations se tiendra le samedi 07 septembre 2024, de 10h00 à 12h30, à la Salle Omnisports de notre commune. Cet événement est une occasion unique de vous faire connaître auprès du public, de rencontrer d'autres associations et de partager vos initiatives et projets.

Nous comptons sur votre présence pour faire de ce forum une réussite et un moment convivial pour tous les acteurs associatifs et les habitants de notre commune.

Conseil municipal jeunes

A la rentrée 2024-2025, un conseil municipal jeune sera mis en place.

Les enfants de 8 à 11 ans seront invités à y participer.

L'élection des membres de ce CMJ se déroulera en mairie dans le courant du mois d'octobre.

Les bulletins de participation seront disponibles via l'école et le compte facebook de la commune.



Journées du patrimoine

Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre se tiendront les Journées du patrimoine.

A l'occasion, une exposition sur la toponymie expliquée aux enfants sera mise en place en mairie dans la salle du conseil municipal.



Etat civil

Ils nous ont rejoints

CORRE Aëla, Elodie, Delphine

TORILLEC Lorenzo

HIREL Gabin, Geoffrey, Yannick



Ils nous ont quittés

DAGORN Erick, Pierre, Marie

PILLORGET Philippe, François, René



Permis de construire

COLIN Thomas/COUJI Claude :

Nouvelle construction

Notre Dame de Rumengol

La fin d'une belle saison, le début d'un bel hivernage !

Dernières sorties de l'été

Fêtes maritimes de Lorient, Brest, Douarnenez, Camaret, Fête de la Langoustine à Lesconil – 2024 fut festive, pour Notre Dame de Rumengol comme pour la Bergère de Domremy ! Nous prolongeons l'été avec de courtes navigations au départ de Camaret (du 5 au 12 septembre) et notre légendaire croisière aux îles Scilly (du 15 au 20 septembre).



Travaux et hivernage, un temps de familiarisation avec le bateau

Notre Dame de Rumengol entrera ensuite en hivernage, après éventuellement une période de travaux. Nous posterons les détails du retour dans la rivière Camfrout sur Facebook et sur notre site internet antest.net.

L'hivernage est l'occasion pour les adhérents de se familiariser avec le bateau – il y a en effet besoin de visites hebdomadaires, pouvant s'effectuer en binôme, pour s'assurer que les amarres et le taud sont en place, et vider les bacs des déshumidificateurs.



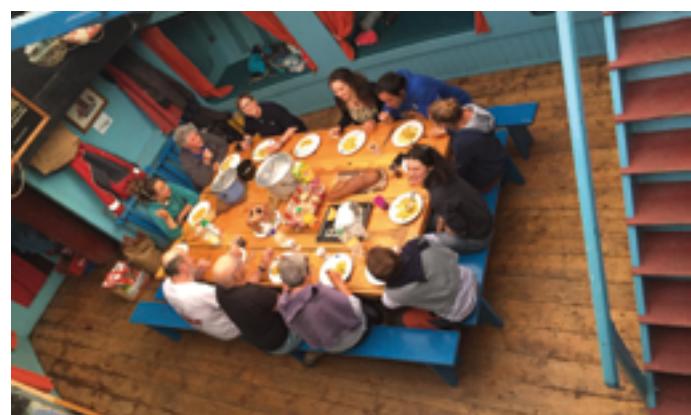
Rencontres et échanges avec An test

Nous invitons donc tout un chacun à nous rejoindre – l'asso An Test est dynamique et sympa, y adhérer permet en outre de participer aux navigations sur le coquillier Bergère de Domremy. De nombreux adhérents viennent à An test sans connaître la navigation, tandis que d'autres sont ultra passionnés. C'est un bel échange !

Renseignements

Tél : 02 98 20 06 58

Mail : contact@antest.net



Collecte pour la rénovation du bateau

Pour participer au Grand Carénage de Notre Dame de Rumengol, une souscription publique hébergée par la Fondation du Patrimoine est en ligne : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/bateau-notre-dame-de-rumengol



Le CCAS vous aide !

Loisirs, culture, sport, séjours scolaires

Objectif d'un CCAS

Apporter une aide et un soutien aux personnes en difficulté, en particulier aux familles, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux personnes sans-abri ou précaires, afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

C'est dans cette optique que les membres du CCAS de L'Hôpital-Camfrout ont décidé de mettre en place une aide financière facilitant l'accès des jeunes Camfroutois de 3 à 18 ans, scolarisés, au sport, à la culture, aux loisirs, aux séjours scolaires et aux vacances. Le montant de cette aide est fonction du quotient familial (QF) calculé par la CAF ou la MSA.

Aide au sport, à la culture et aux loisirs

- Le montant de l'aide du CCAS est fixé à 80 % de la dépense (adhésion à un club, abonnement, licence...) avec un plafond de 120 € par enfant pour les familles de QF 1 ou 2 (soit de 0 à 650 €).
- Le montant de l'aide du CCAS est fixé à 50 % de la dépense (adhésion à un club, abonnement, licence...) avec un plafond de 75 € par enfant pour les familles de QF 3 ou 4 (soit de 651 à 999 €).

Aide aux séjours scolaires

- Participation du CCAS de 80 % de la dépense avec un plafond de 20 € par jour et par enfant pour les familles de QF 1 (soit de 0 à 399 €).
- Participation du CCAS de 70 % de la dépense avec un plafond de 10 € par jour et par enfant pour les familles de QF 2 (soit de 400 à 650 €).

Aide aux vacances

- Participation du CCAS de 50 % de la dépense par enfant avec un plafond de 150 € pour les familles de QF 1.

Ces aides sociales constituent une première étape avant de les ouvrir à tous les Camfroutois sans critère d'âge ni de scolarisation. Le montant des participations sera susceptible d'évoluer en fonction du nombre de demandes et du budget alloué par la commune au CCAS.

Conditions pour obtenir une aide

Être domicilié à L'Hôpital-Camfrout et avoir moins de 18 ans.

Être scolarisé en grande section de maternelle, en primaire, au collège ou au lycée.

Être inscrit dans un club sportif, une association ou un organisme agréé dont le siège est situé à L'Hôpital-Camfrout et pouvoir justifier de cette adhésion.

Une seule activité par an et par enfant.



Comment obtenir une aide ?

La demande est à faire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en joignant les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité.
- Une copie du livret de famille.
- Une attestation de scolarité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une notification de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois.

Une attestation d'inscription à une association de la commune de L'Hôpital-Camfrout.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Après vérification de la demande dûment complétée, si vous êtes éligible à l'aide sollicitée, le CCAS vous contactera pour les modalités du versement.

Renseignement et demande

Par courrier

CCAS
7 rue de La Mairie
29460 L'Hôpital-Camfrout

Par email

c.leroy@lhopital-camfrout.fr
ou via le site web de la commune :
www.lhopital-camfrout.fr

Ecole Renée Le Née. Qui était Renée Le Née ?

Cette institutrice dont l'école communale porte le nom, est née à Landerneau en 1900. Son père Tugdual Le Flem est instituteur originaire de Brest ; sa mère, Marie Pouliquen, est de Sizun.

Renée Le Née est formée à l'école normale de Quimper et en sort en 1919.

En 1922, elle est nommée à L'Hôpital-Camfrout où elle enseignera jusqu'en 1959.

En 1928, elle épouse Antoine Le Née, mareyeur. Ils habitent le logement de l'école des filles (Actuellement pôle associatif)

Antoine décède en 1965 à 63 ans. Renée vit alors dans une maison près de la rue Pors Huel.

En 1965, l'école des filles et celles des garçons sont rassemblées en une seule école mixte. Les locaux de l'école des filles deviennent ceux de l'école maternelle.

Renée décède à Brest en 1992 à 92 ans.

En 2002, avec la construction de la nouvelle école maternelle, la municipalité dirigée par Monsieur Grignoux, en concertation avec Madame Coantic présidente de l'Amicale Laïque, décide de nommer l'école maternelle, l'école Renée Le Née. Elle sera inaugurée le 21 mars 2003.

En 2014, l'Éducation Nationale rassemble les deux écoles maternelle et élémentaire en une seule école dirigée par une seule direction, qui se nomme ainsi, l'école Renée le Née.

Toutes ces informations nous ont été transmises par Mme Gaëlle Devillers, professeur des écoles à l'école Renée Le Née.

Ses recherches sont plus détaillées que ce court texte et elles sont à votre disposition à l'accueil en mairie ainsi que sur la page facebook.

Merci à Madame Devillers.



Renée le Née, photo transmise par sa petite fille Claire Percier



Ancienne école des filles, où se trouvait le logement de fonction de Renée le Née et de sa famille soit à l'étage du bâtiment de droite sur la photo du pôle associatif

Saison 4

BUDGET PARTICIPATIF



6000 €
dont **1000 euros**
réservés aux - 18 ans

**Une idée ?
Déposez-la**

Jusqu'au 31 octobre

Objectif

Permettre à chaque citoyen camfroutois de proposer un **projet d'amélioration du cadre de vie**, financé par la collectivité.

Pour qui ?

Tous les **camfroutois**, sans condition d'âge ni de nationalité peuvent déposer un projet.

A titre individuel ou collectif (association, collectif de voisins, d'amis, d'élèves d'une même classe ou d'un même établissement...).

1 seul projet sera déposé par entité (collective ou individuelle).

Critères

- Relever de l'intérêt général,
- Entrer dans le champ de compétence de la commune,
- Représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement (c'est-à-dire des dépenses ayant un impact durable sur le patrimoine de la collectivité)

Budget Participatif

Nom & prénom – Préciser si collectif ou individuel

Numéro de téléphone

Email

Adresse postale

Nom du projet

Descriptif bref du projet

Pour qui ? Pour quoi ? Objectifs et bénéfices attendus

Localisation du projet

Estimation du budget

Fiche à déposer à la mairie de l'Hôpital-Camfrout jusqu'au **31 octobre 2024**. Un jury se réunira pour étudier les dossiers.

Fournir éventuellement photos, devis, plan(s) en annexe)

Vous souhaitez faire partie du jury ?

Envoyez un email à p.salaun@lhopital-camfrout.fr ou déposez ce bulletin en mairie avant fin octobre 2024

Nom

Prénom

Tél.

Adresse



Rencontres et temps libre

Programme des activités 2024-2025

- Lundi après-midi : Bricolage créatif.
- Mardi matin : Marche (2 groupes)
- Mardi après-midi : Bridge
- Mercredi après-midi : le Scrabble et Aquarelle.
- Vendredi matin : Gymnastique.
- Vendredi après-midi : Belote, Jeux de société... et Bridge.

Informations pratiques

Reprise des activités à partir du 6 septembre 14h

Un certificat médical est demandé pour la Marche et la Gymnastique.

Inscription possible le samedi 7 septembre 2024 pendant le **Forum des Associations**
Adhésion 25€ pour l'année 2024/2025

Renseignements auprès de :

Gabrielle NEDELEC (Présidente): 06 77 57 41 76
 Roger BOURDAUD (Secrétaire): 06 76 95 77 37

Craft cours d'arts plastiques

Horaires :

- Le mercredi pour les enfants 6 à 11 ans de 17h30 à 19h.
- Le jeudi pour les ados /adultes de 17h30 à 19h.

D'autres propositions, initiation à la bande dessinée et à l'illustration, sont en préparation.

Informations pratiques :

Retrouvez Craft au forum des associations le 7 septembre pour de plus amples informations !

Renseignements & contact :

lebrasyann@free.fr

Ar Froud Birvidig Cours de breton

**Vous avez des notions de breton ?
Vous souhaitez parfaire vos connaissances ?**

Les cours se dérouleront tous les **jeudis de 18h30 à 20h** dans la **salle "Sein"** du pôle associatif de l'Hôpital-Camfrout..

Début des cours jeudi 19 septembre 2024

Inscription le 7 septembre à partir de 10h pendant le **Forum des Associations** ou auprès de **Jakez Emzivat**, tél : **02.98.25.88.28**

Emichañs e vimp gouest adarre evel ar bloaz tremenet da zerc'hel start er stur hor vagig deuet hirio an deiz, siwazh deomp, da vezañ gwall zister hep koulskoude mirout ouzhomp da loveal plijus ganti dindañ ar seizh avel hep re a ziaester, hag evel-se, bepred war a-raok, da zijoleiñ dirazomp souezhet, un dremmwel digustum, hini hon yezh gant he c'hwezh mezvus hag he liv dispar;

Jakez Emzivat

FA RADE Football associatif de la Rade

Vous souhaitez jouer ou faire pratiquer le footbal à votre enfant ?

Renseignements sur le site far29.fr ou au **Forum des Associations** de Logonna et de l'Hôpital-Camfrout, samedi 7 septembre à partir de 10h



L'Amicale laïque, Programme des activités sportives et culturelles

- **Tennis de table** : les mercredis (entraînement) à 18h00 à la salle omnisports et les vendredis (entraînement ou compétition) à 20h30 à la salle omnisports
- **Badminton adultes** : les mercredis à partir de 20h00 à la salle omnisports
- **Basket-ball adultes** : les mardis à 20h à la salle omnisports ou Cimenterie
- **Hand-ball enfants (6/14 ans)** les mardis à 17h à la salle omnisports
- **Course à pied / Trail adultes** : rendez-vous les mardis à 18h30 et les samedis à 8h30, place de la poste
- **Stretching** : les jeudis de 20h30 à 22h00 à l'école maternelle
- **Gym** : les lundis de 19h30 à 21h à l'école maternelle
- **Arts Martiaux Mixtes** : à partir de 15 ans les mardis 20h15 et vendredi 19h30 à l'école maternelle
- **Couture** : les vendredis à partir de 17h30 à la salle Houat
- **Photo** : les mercredis à 20h30 à la salle Sein
- **Espace entraide (lycéens et collégiens)** : les lundis et jeudis à partir de 17h30 à la médiathèque

Informations pratiques

Inscription et renseignements possible au **Forum des Associations** : samedi 7 septembre

L'**Assemblée Générale** se tiendra le lundi 30 septembre 2024 à 20h30 Nous comptons sur la présence de tous les adhérents.

Contact : amicalelaiquehopitalcamfrout@laposte.net

Bonne rentrée et bienvenue à tous, débutants, confirmés, curieux !



Hôpital Camfrout
Amicale Laïque

Le Tennis Club Camfroutois

Cours de tennis pour débutants et confirmés

Pour nous faciliter la mise en place des séances et des groupes, pensez à anticiper vos inscriptions.



Renseignements & inscriptions :

Par téléphone en laissant un message avec vos coordonnées à :
Eric Le Buzit : 06 60 51 77 49 ou Wanda Cloarec : 06 68 31 73 05

Par mail à tenniscamfrout@gmail.com.

Au Forum des Associations le samedi 7 Septembre à l'Hôpital Camfrout ainsi qu'au forum à Hanvec.
A très bientôt sur les courts de tennis et aux animations de l'année.

DHW, stop ou encore ?

C'est en 1999, à l'initiative de Noël et Paulette Collobert et de Lucien Cevaer, auxquels se joignent Jean Kéromnès, René Rouault et Marguerite Le Guen, qu'une association destinée à promouvoir le patrimoine et l'histoire de la commune de l'Hôpital-Camfrout voit le jour. Une motivation et des ambitions que résume un nom de baptême quelque peu étonnant, voire rébarbatif pour les non-bretonnents, « Dec'h Hizio Ha Warch'oaz » en français « Hier Aujourd'hui et Demain »

Depuis cette date et jusqu'en 2016 l'association va, chaque année, d'une part, inviter différents conférenciers, d'autre part, organiser des expositions temporaires mais aussi, et surtout, proposer aux camfroutois de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine naturel, architectural et historique dans le cadre de visites guidées sur le terrain. Les conférences et les expositions ont abordé des thèmes aussi variés que la faune de l'Antarctique, la ville d'Ys, les énergies renouvelables, les phares bretons, Matriarcat et Féminisme en Bretagne, les cordons littoraux, les Bretons pendant la guerre de 100 ans, les vitraux d'Auguste Labouret, l'Héraldique, les représentations picturales de la commune, etc...

Les sorties commentées, ouvertes à tous et fort appréciées, sont précédées d'un travail de recherche et donnent lieu à l'écriture d'une brochure dédiée, remise à tous les adhérents. A ce jour 14 publications ont ainsi été réalisées, soit, dans l'ordre chronologique de leur parution :

Le Bois du Gars, Tibidy, Kerascoet, la vallée du Camfrout, Troaon, Guernevez-Kerdreole-Keravice, le Bourg 1, 2, 3 et 4, les Carrières, l'Eglise, le manoir de Kerliver, Manoirs et Maisons nobles.

L'association qui a compté jusqu'à 120 adhérents en 2013 connaît par la suite une érosion rapide du nombre de ses membres (40 en 2016, dernière année de collecte des cotisations). Comme pour nombre de structures associatives son fonctionnement a pâti de l'application des mesures anti-Covid... Elle a été, enfin et surtout, lourdement impactée par les décès successifs de Lucien Cevaer, Michel Quéran, Jean Kéromnès et Paulette Collobert, ses membres fondateurs particulièrement actifs.

Depuis 2016 l'association est mise en sommeil et avec elle son dernier projet : l'écriture collégiale d'une synthèse de l'ensemble des brochures.

Nous devons aujourd'hui nous pencher sur la question du devenir de DHW c'est pourquoi nous allons convoquer, avant la fin de l'année, une assemblée générale à laquelle nous convierons également tous les camfroutois intéressés.

Merci de nous contacter pour toute question ou suggestion.

Jean René Darboux, René Kernéis, Georges Le Gac, René Rouault, membres du bureau de l'association.



Cours de broderie avec l'école de Broderie Pascal Jaouen

Reprise des cours le 25 Septembre, 3 places sont encore disponibles,

Inscriptions par mail :
c.gohel@lhospital-camfrout.fr

Ensemble pour l'Hôpital-Camfrout - Jean-Jacques Léon, Christine Le Roy, Philippe Le Goff, Colette Gohel, Philippe Salaün, Véronique Kerhoas, Alain Wichorski, Jean-Claude Harel, Faouzi Ben Yahmed, Laurent Ferec, Gwenn Le Doaré, Julien Cadiou

Commerce de proximité -La commune jouera tout son rôle pour rétablir une épicerie au centre bourg, dans des délais qu'elle s'efforcera de maîtriser au mieux.

Le commerce local connaît depuis quelque temps des difficultés avec la fermeture en avril de L'Auberge du Camfrout et celle de l'épicerie PROXI en mai. Le premier établissement est en vente dans des agences immobilières qui organisent des visites pour des professionnels intéressés par le potentiel des lieux dont la destination ne pourra toutefois être modifiée eu égard aux règles d'urbanisme à respecter. Quant à l'épicerie elle a fait l'objet d'une liquidation judiciaire simplifiée prononcée par le tribunal de commerce de Brest le 28 mai dernier, suivie faute de repreneur d'une vente aux enchères des équipements intérieurs appartenant au locataire. Vente aux enchères intervenue le 24 juillet avec enlèvement des lots au plus tard le 31 juillet. Les clefs ont finalement été remises au propriétaire des murs le 8 août. Entre une cessation d'activité et l'aboutissement d'une procédure judiciaire s'écoule en effet un temps incompressible. La Mairie n'est cependant pas restée inactive pendant ce délai. Dès la cessation d'activité de l'épicerie des contacts ont été pris avec l'exploitant et le propriétaire des locaux ainsi qu'avec deux enseignes de distribution à titre exploratoire. Anticiper très en amont à partir de rumeurs aurait relevé d'une démarche intrusive mettant en doute la capacité du commerçant à gérer son affaire et à assurer sa pérennité et ce d'autant plus qu'il n'avait rien sollicité. Les visites des locaux ont permis de confirmer la nécessité avant toute réouverture des travaux importants, c'est-à-dire un investissement d'un niveau incompatible avec le modèle économique d'un commerce de cette taille vu le chiffre d'affaires escompté. Une réouverture ne peut donc être envisagée sans l'intervention de la collectivité qui deviendrait propriétaire des murs et les louerait à un exploitant ; encore faudrait-il en trouver un.

C'est ce projet qui, dans son principe, sera présenté au prochain conseil municipal de septembre avant d'estimer l'enveloppe financière à y consacrer, mais entre la décision de faire et la réalisation effective s'écoulera inévitablement un certain délai que la Mairie s'efforcera de maîtriser au mieux.

L'Hôpi Tout Simplement - Guy Loire, Nathalie Demaret, Catherine Musellec

L'été 2024 a été riche en émotions sportives.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, célébrés par un public heureux dans un esprit d'union nationale, ont une nouvelle fois démontré que le sport est un vrai facteur de cohésion et d'inclusion sociale. Les performances de ces athlètes de haut niveau, qui nous ont fait vibrer dans des disciplines individuelle ou collective, populaires ou moins connues, comme le BMX, le VTT, le tir à l'arc, le badminton ou encore le tennis de table et bien d'autres, impacteront sans aucun doute la pratique sportive locale.

Notre commune a la chance d'héberger des clubs très actifs dans certaines de ces disciplines avec un encadrement dévoué. Mais pour accueillir de nouveaux licenciés, progresser en performances, participer à des compétitions, ces clubs doivent être bien accompagnés par leurs collectivités. Le Conseil Départemental y contribue déjà.

Mais notre municipalité a-t-elle vraiment une volonté politique de développement et d'accompagnement sportif ? Les pongistes camfroutois savent-ils comment ils pourront s'entraîner les prochaines saisons ? Le FAR pourra-t-il entraîner ses adhérents dans des structures moins vieillottes ? Une commune sportive est une commune en bonne santé, dynamique et heureuse.

Le groupe L'Hopi Tout simplement souhaite à tous les camfroutois(es), jeunes ou.. moins jeunes, valides ou non valides, débutant(e)s ou confirmé(e)s, une excellente rentrée sportive

Camfrout en commun, Kamfrout Nevez - Jean-François Le Guédès

Cet été, les algues vertes ont à nouveau envahi nos rivages, étouffant la vie sous-marine, dégradant la qualité de l'eau de baignade et souillant nos grèves. Quel danger quand on sait que les amas d'algues vertes en putréfaction contiennent des poches d'hydrogène sulfuré, un gaz mortel. Il est impératif de ne pas les piétiner et de ne pas laisser les enfants s'en approcher. Face à une telle calamité, la droite et l'extrême droite aux commandes de la mairie s'attachent toujours à minimiser les causes et les conséquences du phénomène. Les Camfroutois en ont assez car des solutions existent. En amont il s'agit de promouvoir une agriculture respectueuse de la biodiversité et de la santé mais aussi d'étendre le réseau de tout à l'égout. En aval il nous incombe d'organiser à nouveau un ramassage mécanique régulier et de déployer des dispositifs innovants de captage des algues en mer avant qu'elles ne s'échouent. Certaines de ces actions peuvent être conduites à l'échelle communale, d'autres supposent une collaboration proactive avec les communes de la rade en mobilisant les intercommunalités et les services de l'État, en lien avec le parc naturel d'Armorique, les institutions scientifiques locales et les associations de défense de l'environnement. Il est temps d'agir tous ensemble dans la même direction, l'inaction aurait un prix politique.

Les élus Contactez la Mairie pour prendre RDV.

Jean-Jacques LÉON

Maire et Conseiller communautaire

Les adjoints

Christine LE ROY - Affaires sociales, CCAS, Petite enfance, Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire, Tranquillité publique et prévention, Conseillère communautaire

Philippe LE GOFF - Transition écologique et Environnement, Urbanisme, Bâtiments, Voirie, Circulation, Sécurité Routière, Travaux

Colette GOHEL - Culture, Communication, Médiation numérique, Développement Durable

Philippe SALAÜN - Finances, Vie économique

Les conseillers délégués

Véronique KERHOAS - Vie associative et animations, comités de jumelage

Alain WICHORSKI - Affaires maritimes, affaires militaires, cérémonies commémoratives

Jean-Claude HAREL - Sports et activités sportives

Mairie - 02 98 20 01 43

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lundi, mercredi et **vendredi** : 8h30-12h00

Samedis des semaines paires : 9h30-12h00

Fermé les samedis en été

Nº Tel urgence - 02 98 20 09 21

www.lhopital-camfrout.fr

Mail : accueil@lhopital-camfrout.fr

www.facebook.com/CommuneHopitalCamfrout

Médiathèque Lucien Cevaer

Période scolaire

Mardi 16h30-18h30 | Mercredi 10h-12h & 16h-18h30

Vendredi 16h30-19h | Samedi 9h30-12h

Petites vacances

Mercredi 10h-12h & 16h-18h30 | Samedi 10h-12h

www.mediatheque-lhopital-camfrout.fr

ALSH - 02 98 20 10 38

alsh@lhopital-camfrout.fr

Déchetterie Daoulas - 02 98 25 92 60

Du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h30

De mars à Octobre fermeture à 19h

Numéros d'urgence

Médecins de garde 15

Pharmacie de garde 3237

Cabinet infirmier 02 98 20 02 90

Dentiste 15

Pompier du FaouU 18

SAMU 15

Centre anti poison 02 99 59 22 22

CROSS Corsen 02 98 89 31 31

Gendarmerie 17

Gendarmerie Daoulas 02 98 25 80 06

Centre des finances publiques Landerneau

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans RDV

Ou sur RDV les après-midis au 0 809 401 401

Services à la personne

Relais parents assistantes maternelles

3 Route de la Gare 29460 Daoulas. Tél. : 02 98 25 87 26

Permanence téléphonique lundi et jeudi : 13h30-16h30

Microcrèche Di-Ha-Doup

3 Route de la Gare 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 97 22

Microcrèche Les Marmouzig

210 rue Jean Jaurès 29470 LOPERHET. Tél. : 02 98 36 27 80

Multiaccueil Les mésanges

12 Rue de Kéréol 29460 DIRINON. Tél. : 02 98 07 14 06

Pôle social du Pays de Daoulas

Place St Yves 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 84 23.

Services d'aide et de soins infirmiers à domicile.

EHPAD

4 Rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS. Tél. : 02 98 25 94 00.

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Accueil de Landerneau : Tél. 02 98 85 99 08

Maison des services publics,
59, rue de Brest 29800 LANDERNEAU.

Accueil de Daoulas : Tél. 02 98 46 49 89,

Pôle social du pays de Daoulas, Place Saint-Yves DAOULAS.

Alimentaire

Mardi : **Pesker** poissonnerie devant Proxi, 9h-12h

Place de la Poste :

Jeudi : **Friterie belge Serken**, 17h45-21h

Vendredi : **Crêpes roulettes**, 9h-14h | Pizzaïolo le soir

Boulangerie Le Goff vous accueillent rue Emile Salaün
LE FLORINA à Traon ar Roz

Correspondants Presse locale



Le Télégramme

Bruno INIZAN, 06 15 20 34 77.

letelegramme29800@gmail.com

bruno.Inizan.brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France

Kristen FALC'HON, 06 52 22 06 32

kristenfalchon@gmail.com

ECHO du Camfrout

Vous souhaitez diffuser un article, faire connaître une activité communale, annoncer une manifestation, ou installation en tant qu'artisan, entreprise sur la commune ? Envoyez votre article à : echo@lhopital-camfrout.fr avant le 15 des mois pairs. Publication sous réserve de place.

Agenda

Jeudi 5 septembre

Ouverture du club loisirs des retraités, Génération Mouvement **à 14h**. Salle Houat

Mercredi 11 septembre

Réunion planning des associations **à 19h** en Mairie

Du 5 au 12 septembre

Sortie en mer sur Notre Dame de Rumengol. Camaret

Vendredi 6 septembre

Reprise des activités de Rencontres et temps libre.

Samedi 7 septembre

Forum des associations – **10h à 12h30**, salle Omnisport de l'Hôpital-Camfrout

Du 15 au 20 septembre

Croisière aux îles Scilly avec Notre Dame de Rumengol

Jeudi 19 septembre

Bient-être : un moment pour soir avec les MarSOINS du Bout du Monde – **14h30 à 17h**, Place Charles de Gaulle

Jeudi 19 septembre

Reprise des cours de breton avec Ar Froud Birvidig – **20h**, Salle Sein

Samedi 21 et dimanche 22

septembre

Journées du Patrimoine – Exposition sur la toponymie. Salle de la mairie de l'Hôpital-Camfrout

Mercredi 25 septembre

Reprise des cours de broderie

Lundi 30 septembre

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque – **20h30**, salle Ouessant

Vendredi 11 octobre

Trouble de la mémoirer avec les MarSOINS du Bout du Monde – **14h30 à 16h30**, Place Charles de Gaulle

31 octobre

Dépôt de gerbes au mémorial Indochine – Corée avec l'UNC- **17h**, Mémorial Indochine

31 octobre

Fin des dépôts des dossiers du budget participatif

Directeur de la publication : Jean-Jacques Leon

Mise en page, maquette : Audrey Goillot

Crédits photos : ©Vecteezy, ©Matthieu Morvan

Impression : Cloître Imprimeurs – Saint-Thonan.

Tirage : 700 exemplaires. Publication bimestrielle

